

## CONTRIBUTION FEEL Avril-Mai 2013

### UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ, OUI MAIS...

Le constat sur la finitude des ressources naturelles n'est plus à faire. La destruction des ressources naturelles liée au mode de production productiviste est reconnue par une majorité de citoyens dans le monde. L'affirmation par un nombre de plus en plus grand de responsables politiques, de la nécessité pour notre développement, de « changer de paradigme » est significative d'une volonté commune.

#### **Cependant est-ce pour aller vers des objectifs partagés ???**

Nous souhaitons changer de modèle car il ne répond pas à l'intérêt collectif des habitants de notre planète ; ce n'est pas pour sauver la planète : elle existait des milliards d'années avant l'apparition de l'espèce humaine ; elle peut sûrement exister bien après nous. Mais c'est bien l'humanité qui est menacée en tant qu'espèce vivante au même titre que d'autres espèces vivantes sont menacées. Car toutes les espèces forment un tout, en évolution.

### LA NOTION DE BIEN COMMUN

Aujourd'hui le concept de bien commun est acquis (ou devrait être acquis) pour l'eau, l'air, le sol. Personne ne peut ou ne devra utiliser ces éléments sans être conscient des conséquences que cela a pour tous, car ces éléments sont nécessaires et indispensables à tous.

**C'est en ce sens que ce concept de bien commun est éminemment social.**

Quand dans une société développée comme la nôtre, des personnes meurent de froid ou sont soumis à des conditions inhumaines en termes de bien-être élémentaire, alors on doit comprendre que l'énergie nécessaire à la production de ce bien-être est un bien vital ; de ce fait, l'énergie doit être traitée comme un bien commun.

### LA GESTION DU BIEN COMMUN « ÉNERGIE »

Il faut réfléchir à cette notion de gestion du bien commun. Un bien commun étant par essence même un bien nécessaire à tous, sa gestion relève de l'intérêt général et nécessite donc des procédures de production, de transport, de distribution, de définition de valeur... les plus démocratiques possibles. La réflexion sur la transition énergétique relève d'une démarche stratégique, hautement politique dont les objectifs doivent être définis de façon la plus démocratique possible, au plus proche de tous les citoyens.

Nous pensons que ce débat national sur la transition énergétique doit essayer de se situer au plus proche du citoyen. Ce n'est pas ce que nous avons ressenti lors du débat à Mainvilliers en Eure-et-Loir. Il y avait essentiellement des institutionnels, certes qui ont leur place dans ce débat, mais comment une expression citoyenne peut-elle émerger d'une telle assemblée ?

### FÉDÉRATION ENVIRONNEMENT EURE-ET-LOIR

regroupant 14 associations

#### Association loi 1901

Siège sociale : Hôtel de Ville de Chartres

déclarée en Préfecture de Chartres sous le n° W281000900

Publication au JO du 22 novembre 1995 –SIREN n° 500 772 561 00014

Adresse postale : 5, rue des Louveries 28210 FAVEROLLES

